



## LE 26 MARS TOUS EN GRÈVE POUR DES REVENDICATIONS LÉGITIMES (de 2 heures à 24 heures)

### *Pour une autre politique salariale:*

- privilégiant les augmentations pérennes de salaire plutôt que les éléments variables
- permettant un réel rattrapage du pouvoir d'achat
- reconnaissant le travail fourni et votre implication quotidienne

### *Pour l'amélioration des conditions de travail:*

- nécessitant une augmentation des effectifs
- en prenant en compte la charge effective de travail de chaque salarié
- en ajustant les objectifs au respect des règles, notamment déontologiques, aux réalités du marché et des effectifs réellement présents

### *Pour la prise en compte de l'avis des salariés:*

- lors de la fixation des objectifs
- lors des déménagements qui ne doivent pas se réaliser sans contreparties
- lors des modifications des horaires et jours d'ouverture des points de vente en particulier en cas d'ouverture le samedi

### *Pour un service à la clientèle de qualité:*

- par une formation de qualité aussi bien pour les commerciaux que pour les salariés de l'après-vente ou des fonctions centrales
- par la conservation et l'utilisation de l'expérience des seniors
- par une politique commerciale durable basée sur l'intérêt du client.

**Alors que D.A. et autres managers sont contraints d'assister à la Convention Nationale à Lyon, ne tombons pas dans le piège de la division, manifestons au contraire notre solidarité, notre attachement à LCL et à sa clientèle en débrayant le mercredi 26 mars.**

*A noter que la Loi n'oblige aucun salarié à se déclarer en grève la veille et qu'il revient à la Direction de s'organiser pour la remise des clefs qui ne doivent pas être détenues par la même personne.*